



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 12 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Le Ségur, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	35	Voix délibératives	41
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	36

Titulaires présents : 36 (du début au point 4.6), 35 (du point 5.1 à 8.1), 34 (du point 8.2 à la fin)

ASTIE Alain, **BALARAN** Jean-Marc (jusqu'au point 4.6), **BARILLIOT** Christine (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), **BARRAU** Jean-Louis, **BONFANTI** Djamila, **BORDOLL** Christian, **BOUSQUET** Jean-Louis, **BOUYSSIE** François, **CALMELS** Thierry, **CINTAS** Jean-Marc, **CLERGUE** Jean-Claude, **COURVEILLE** Martine, **DELPOUX** Jacqueline, **EMERIAUD** Françoise, **HAMON** Christian (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), **ICHARD** Xavier, **IMBERT** Véronique, **KOWALIK** Jean-François (pouvoir de AZEMAR Jean-Louis), **LEBLOND** Nelly, **MALATERRE** Guy (jusqu'au point 8.1), **MALIET** Thierry, **MANUEL** Christian (pouvoir de CARMES Monique), **MERCIER** Roland, **MILESI** Marie, **PUECH** Christian, **RECOULES** Vincent, **REDO** Aline, **SAN ANDRES** Thierry, **SANCHEZ** Marie-Christine, **SCHULTHEISS** Pierre, **SOMEN** Didier, **SOULIE** Jérôme (pouvoir de AUZIECH Cécile), **TAGLIAFERRI** Rosanne, **TROUCHE** Alain, **VEDEL** Christian, **VIDAL** Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

CAYRE Chantal (représente SENGES Jean-Marc)

Titulaires excusés : 19 (du début au point 4.6), 20 (du point 5.1 à 8.1), 21 (du point 8.2 à la fin)

AUZIECH Cécile (pouvoir à SOULIE Jérôme), **AZEMAR** Jean-Louis (pouvoir à KOWALIK Jean-François), **BALARAN** Jean-Marc (à partir du point 5.1), **BARBE** Christian, **BEX** Fabienne, **CARMES** Monique (pouvoir à MANUEL Christian), **ESCOUTES** Jean-Marc, **MAFFRE** Alain, **MALATERRE** Guy (à partir du point 8.2), **MARTY** Denis, **MUNOZ** Sonia, **NORKOWSKI** Patrice (pouvoir à BARILLIOT Christine), **ORRIT** Didier, **PENA** Sylviane, **SELAM** Fatima, **SENGES** Jean-Marc (représenté), **SIBRA** Jean-Michel (pouvoir à HAMON Christian), **SOURDIN** Anne, **TESSON** Régis, **TOUZANI** Rachid, **VALIERE** Jean-Paul.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 18/09/2025-6.1 DEMANDE DE SUBVENTION SEGALA MUSIC TOUR 2025

L'association X Fest Organisation a initié en 2021 le Ségala Music Tour, une formule itinérante de concerts gratuits qui ont lieu en plein air sur différentes communes du Carmausin Ségala dans un format adaptable à toutes les configurations :

- Pour apporter une dynamique culturelle dans les communes du Carmausin Ségala et notamment celles dépourvues d'offres culturelles, en révéler l'identité et la richesse, valoriser les initiatives des habitant.e.s ;
- En concertation avec les mairies de chaque commune et les associations culturelles, sportives ou d'animation afin de ne pas interférer avec des événements déjà existants ou au contraire pour venir les compléter ;
- Avec le soutien de Pollux Asso : d'un point de vue opérationnel sur l'ingénierie de projet et d'un point de vue financier par la mise à disposition de l'Estafette et une contribution financière versée par l'Xtreme Fest.

Le bilan des actions 2021 à 2023 associé à un projet tuteuré mené par des étudiant.e.s de la licence professionnelle GPSAC de l'Université JF. Champollion à Albi a fait ressortir des points saillants auxquels le projet 2024 vise à répondre :

- Continuer à investir l'ensemble du Carmausin Ségala en balayant les 4 points cardinaux du territoire et en articulant communes les plus petites ou les plus isolées avec des communes au potentiel plus important pour garantir l'équilibre du projet.
- S'appuyer sur l'identité du Ségala Music Tour renforcée par l'utilisation de l'Estafette pour promouvoir le projet, lui conférer un côté unique et éphémère à ne pas manquer dans sa commune.
- Se doter de moyens de financements supplémentaires pour sécuriser l'association et étoffer la proposition d'actions culturelles en journée permettant de créer plus de lien avec les habitant.e.s.
- Créer du lien avec les structures implantées localement pour espérer mobiliser un large public.

DESCRIPTION DU PROJET

En 2025, le Ségala Music Tour proposera 4 évènements musicaux sur 4 communes différentes du Carmausin Ségala de mai à septembre selon le calendrier suivant :

- 10 mai 2025 à Vers
- 27 juin 2025 à Jouqueviel
- 19 juillet 2025 à Moularès
- 6 septembre 2025 à St Christophe

Le but principal du Ségala Music Tour est d'animer les territoires ruraux, souvent dépourvus d'équipements culturels et de lieux de rencontres (bistrot, commerces de proximité...). En déplaçant les musiques actuelles au cœur des communes, nous proposons aux habitant.e.s des temps festifs de rencontres favorisant le « vivre ensemble » ; l'organisation d'actions culturelles en journée et en amont des concerts favorisera la participation des habitant.e.s et in fine le « faire ensemble » pour aller au-delà de la simple proposition de concert.

BENEFICIAIRES

Toutes les communes du Carmausin Ségala peuvent accueillir la tournée de territoire.

Le Ségala Music Tour s'adresse aussi à un public mixte et intergénérationnel, issu des communes sur lesquelles se déroulent les évènements, et celles aux alentours. Il connaît aussi un rayonnement plus large permis par la fidélité d'un public attaché aux actions proposées par Pollux Asso et par la renommée de l'Estafette. La gratuité de cette tournée contribue à favoriser un accès à la culture pour chacun.e ainsi qu'à la mixité sociale.

A noter que cette tournée de territoire est jumelée avec le projet musique itinérante en Pays Ségali, porté par l'AJAL (structure du Ségala Aveyronnais), ce qui permet de toucher le Ségala dans sa globalité en tant que territoire à cheval sur 2 départements limitrophes.

MOYENS MATERIELS

Le projet bénéficie de l'équipement de scène guinguette itinérante mutualisée par Pollux Asso et l'AJAL. Les communes et/ou l'intercommunalité sont sollicitées pour une mise à disposition du matériel suivant :

- Un lieu pourvu d'une alimentation électrique adaptée
- Des tables, chaises et bancs
- Du matériel de gestion des déchets

BUDGET PREVISIONNEL :

BUDGET			
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	11 250 €	70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	9 000 €
Achats concerts et action culturelle	8 000 €	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres achats	3 250 €	74 - Subventions d'exploitation	8 420 €
61- Services extérieures	0 €	Etat:	€
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil Régional Occitanie	1 420 €
Documentation			
62- Autres services extérieurs	2 400 €	Conseil Départemental Tarn	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications	800 €		
Déplacements, missions	1 600 €	3CS	6 000 €
Services bancaires et autres			
63- Impôts et taxes	950 €		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autre impôts et taxes	950 €	Organismes sociaux :	€
64 - Charges de personnel	5 900 €	Fonds européens	
Rémunération des personnels	5 900 €	Agence de services et de paiement	
Charges sociales		Autres établissements publics : ADDA du Tarn	1 000 €
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	75- Autres produits de gestion courante	3 080 €
		7551 - Contributions financières : Pollux Asso	1 830 €
		758- Dons manuels, mécénat	1 250 €
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprises sur amortissements et prov.	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS)		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	€	Quote part des sub. de fonctionnement	€
Frais financiers		Apport en fonds propres	€
TOTAL DES CHARGES	20 500 €	TOTAL DES PRODUITS	20 500 €
Excédent (bénéfice)	- €	Insuffisance (déficit)	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	20 665 €	87 - Contributions volontaires en nature	20 665 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	8 665 €
861 - Mise à disposition de biens et services	12 000 €	871 - Prestations en nature	12 000 €
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	8 665 €	875 - Dons en nature	
TOTAL	41 165 €	TOTAL	41 165 €

Le Ségala Music Tour demande une subvention de 6 000 € pour les 4 évènements musicaux prévus dans le Ségala en 2025.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE l'octroi d'une subvention de 6 000 € à l'association X Fest Organisation pour le Ségala Music Tour 2025.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN**

**Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET**

